

Qu'est-ce que faire de la "science citoyenne" dans un pays "sans citoyens" ?

Auteurs : Corbet A., Célestin J., Fallou L., Calixte N., Calais E.

**Résumé :**

Cet article revient sur l'histoire d'Haïti pour présenter la construction de la notion de citoyenneté dans le pays et démontrer que, aujourd'hui, cette dernière n'est pas pleinement réalisée tant la coupure entre la population et l'Etat – parfois qualifié de « failli »- est forte. Pourtant, à plus petite échelle, l'organisation sociale du pays s'organise autour de nombreux moments de partage, d'entraide ou d'expression d'un "vivre ensemble", basé notamment sur les grands symboles et figures du pays. Une expérience de science-citoyenne menée par les auteurs illustre cette situation et rappelle l'importance des sciences humaines et sociales dans la démarche scientifique, pour des raisons éthiques comme pour mieux mener à bien le projet.

**Abstract:**

This article looks back at the history of Haiti to present the construction of the notion of citizenship in the country and to demonstrate that, nowadays, this notion is not fully realized because the gap between the population and the state -sometimes qualified as « failed »- is too strong. However, on a smaller scale, the social organization of the country is organized around numerous moments of sharing, mutual aid or expression of a "living together", based in particular on the great symbols and figures of the country. A citizen-science experiment conducted by the authors illustrates this situation and reminds us of the importance of human and social sciences in the scientific process, for ethical reasons as well as to better carry out the project.

**Mots-clefs :**

Haïti, citoyenneté, science citoyenne, science participative, pays failli

**Key-words :**

Haiti, citizenship, citizen science, participatory science, failed state

## Qu'est-ce que faire de la "science citoyenne" dans un pays "sans citoyens" ?

Auteurs : Corbet A., Célestin J., Fallou L., Calixte N., Calais E.

### I. Introduction

Haïti est un pays caribéen dont l'histoire mouvementée est fortement marquée par la révolte des esclaves de la colonie de Saint Domingue, à la fin du 18ème siècle, qui a mené à l'émergence, sous le commandement de Toussaint Louverture puis de Jean-Jacques Dessalines, de la première république noire indépendante proclamée en 1804. A partir de cet acte fondateur, de nombreux gouvernements se sont succédés au cours d'une histoire ponctuée notamment par une occupation états-unienne entre 1915 et 1934, plusieurs dictatures ou régimes autoritaires dont l'ère des Duvalier de 1957 à 1986 (François, "Président à vie" puis son fils Jean-Claude), et l'intervention de la mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti de 2004 à 2017. Le pays a aussi été bouleversé par différentes catastrophes d'origine naturelle dont les effets ont eu d'autant plus d'importance que les habitants n'y étaient pas préparés et que les infrastructures n'étaient pas adaptées au niveau de risque : inondations, cyclones, tremblements de terre - dont celui de 2010, qui a dévasté la région métropolitaine de la capitale Port-au-Prince, et celui d'août 2021 qui a causé d'importants dégâts dans le sud du pays. Leur impact économique et humain est majeur pour un pays en difficulté sociale, économique et politique chronique comme le montre la figure 1.

Figure 1: Tableau des estimations de l'impact économique et humain des événements environnementaux majeurs depuis 2004 en Haïti.

| Événement                                   | PIB affecté | Personnes affectés | Morts |
|---|-------------|--------------------|-------|
| 2004 cyclone Jeanne, septembre              | 7%          | 300 000            | 5 000 |
| 2007 cyclones Dean (août) et Noel (octobre) | 2%          | 194 000            | 330   |
| 2008 cyclones FGHI <sup>1</sup>             | 15%         | 1 000 000          | 800   |

<sup>1</sup> Cyclones Gay, Hustav, Hanna, Ike, qui ont traversé l'île lors de la saison cyclonique de 2008.

|                                   |      |                 |                |
|-----------------------------------|------|-----------------|----------------|
| 2010 séisme 12 janvier            | 100% | 2 000 000       | 222<br>500     |
| 2016 cyclone Matthew<br>(octobre) | 15%  | 240 000         | 700            |
| 2021 séisme 14 août               | 8%   | 670 000         | 2 200          |
| <b>Total</b>                      |      | <b>440 4000</b> | <b>231 530</b> |

Sources : MPCE 2021, UNDP 2017, OMS 2011, Lucien 2010 [Tableau réalisé par les auteurs].

Plusieurs chercheurs ont déjà décrit Haïti comme un pays “failli” (Verlin, 2014) ou “fragile” (Corten 2011), c’est-à-dire marqué par l’incapacité de l’Etat à assurer ses prérogatives de base. La corruption d’une partie des élites et leur faible intérêt pour la “chose publique” freinent le développement d’une économie stable, la mise en place de services publics efficaces comme les écoles, les hôpitaux, ou les transports en commun, ainsi que l’assurance de la sécurité pour tous. L’insécurité est d’ailleurs devenue chronique - enlèvements contre rançon, guerres entre gangs - notamment suite à l’assassinat du Président Moïse en juillet 2021. Depuis, l’emprise de gangs sur une grande partie du territoire métropolitain gangrène tous les secteurs de l’économie.

Dans ce contexte général difficile - voire critique - pour la plus grande partie de la population, la notion de citoyenneté interroge. Comment se sentir appartenir à un État, avec des droits et des devoirs respectés de part et d’autre, quand les prérogatives de cet État ne sont pas assurées, ou qu’elles sont remplacées par les interventions d’organisations de solidarité, dont celles d’organisations non gouvernementales internationales (ONGI), ou encore par les aides de la diaspora ?

L’inclusion du citoyen dans la majorité des projets nationaux est peu effective, et ce quel que soit le domaine : ce sont même parfois les entreprises privées qui réussissent à mettre en œuvre des projets plus en adéquation avec les désirs et besoins des citoyens, et qui réussissent à y engager les moyens et compétences nécessaires. Ainsi, la grande firme de télécommunication Digicel, via sa Fondation, a construit des écoles aux fondations parasismiques : aucune d’entre elles n’a été affectée lors du séisme du 14 août 2021 (Duval, 2021). Les habitants sont également souvent oubliés dans les programmes de surveillance sismologique ou de prévention des risques qui sont mis en œuvre sans qu’ils ne soient consultés ou pris en compte (Corbet et al, à paraître). Dans un pays où les mondes

politique et scientifique communiquent peu ou pas avec les habitants - pourtant premiers concernés par leurs projets et savoirs - la science citoyenne peut-elle constituer un moyen, même d'ampleur très modeste, de leur permettre d'exprimer une citoyenneté ?

C'est entre autres pour résoudre ce problème que des scientifiques haïtiens et français ont mis en place, à partir de 2019, deux programmes successifs de "science citoyenne", S2RHAI et OSMOSE<sup>2</sup> qui traitent du risque sismique dans le pays (Calais et al., 2020). Ils consistent en la distribution de petits sismomètres (dits RS) à travers le pays pour faire des relevés. Une équipe multidisciplinaire (géosciences et sciences humaines et sociales (SHS)) travaille tant sur les résultats des RS que sur leur acceptation sociale, l'interprétation des risques, etc.

C'est après avoir mené 10 entretiens en 2021 avec les hébergeurs de RS que le thème de la citoyenneté est apparu prédominant dans la relation que les hébergeurs de RS ont envers la science citoyenne (Corbet et al, à paraître). Nous avons alors décidé d'en savoir plus en menant de nouveaux entretiens par téléphone en septembre 2022, dans la langue des personnes interrogées (français, créole ou anglais), autour de plusieurs questions sur la citoyenneté : Qu'est-ce qu'être un citoyen (en général), qu'est-ce qu'être un citoyen en Haïti ? Quels sont les droits et devoirs du citoyen et sont-ils respectés dans le pays ? Est-ce que participer à un projet de science citoyenne est un acte de citoyenneté (et pourquoi) ou, à l'inverse, est-ce que la science peut bénéficier de l'implication des citoyens ? Le but était d'interroger tant les Haïtiens et Haïtiennes hébergeurs de RS que des personnes identifiées par l'équipe comme représentatives de la société dans deux classes d'âge spécifiquement visées : les plus de 50 ans et ceux nés dans les années 2000. Le choix de ces deux groupes générationnels s'explique par l'expérience envers l'Etat qu'ils ont pu avoir : le premier groupe a notamment vécu les dictatures puis la fin du duvaliérisme, quand le second a été marqué par le séisme de 2010 et par le chaos actuel.

Avant l'exil du dictateur Jean-Claude Duvalier en février 1986, la violence était omniprésente et les haïtiens étaient tout au plus des "sujets" (Sauveur, 2018). A sa chute, l'espoir de la population fut grand pour que le "citoyen" émerge de ces années de répression et devienne un élément à part entière d'une nouvelle démocratie, donc d'une gouvernance qui l'implique (Hurbon, 1987). Mais

---

<sup>2</sup> Les auteurs remercient ici tous les membres des projets S2RHAI et OSMOSE, tous les hébergeurs des RS, et les personnes qui ont participé à ces entretiens. Ce travail a été financé par les projets de recherche S2RHAI (Mission à l'Interdisciplinarité du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS/MITI) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), France), OSMOSE (Agence Nationale pour la Recherche, France), et PREST (FEDER Communauté Européenne, programme Interreg Caraïbes). Ce manuscrit est une contribution au Laboratoire Mixte International CARIBACT entre l'Université d'Etat d'Haïti, Haïti, et l'Université Côte d'Azur, France, financé par l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement). Eric Calais reconnaît le soutien de l'Institut Universitaire de France.

l'histoire récente montre que les droits et devoirs des citoyens ne sont toujours pas assurés, et que le dialogue avec un État de plus en plus faible est devenu impossible. Partager notre échantillon entre ceux qui ont connu la dictature et sa chute, et ceux qui ont aujourd'hui entre 20 et 30 ans, permet de constater les différences de perception et de sens donné au terme de "citoyen".

Malheureusement, nous avons eu trop peu d'entretiens réalisés (8 en tout) au moment de l'écriture de cet article. En effet, les perturbations en Haïti étaient telles que les personnes ne pouvaient pas répondre ou étaient occupées à chercher un accès à de l'eau, de l'électricité, du gasoil, etc. Il devenait éthiquement compliqué d'insister, même si nous allons continuer notre enquête dès que la situation sera plus facile pour nos répondants. Notre démarche méthodologique sera présentée dans la suite du texte, mais nous regrettons que ces conditions spécifiques aient retardé l'analyse et donc ne peuvent prendre plus de place dans le corps de cet article.

C'est néanmoins en s'appuyant sur une connaissance approfondie du pays (notamment grâce aux trois co-signataires haïtiens et à un auteur qui y réside depuis 2010), les entretiens réalisés lors d'enquêtes précédentes, et une étude bibliographique sur les liens entre citoyen, science et politique, que nous découpons notre réflexion en trois parties principales : la première aborde la question de la citoyenneté en Haïti d'un point de vue historique et social. La seconde partie présente les différentes échelles d'expressions de la citoyenneté dans le quotidien du pays, qu'elles soient d'entraide dans le voisinage ou d'expression protestataire dans les manifestations. La troisième partie questionne ensuite notre projet de science citoyenne dans un tel contexte, notamment du point de vue éthique. Nous concluons que les SHS sont indispensables pour mener un projet de science citoyenne ancré dans la réalité du pays, à la fois écoute de ce qui s'y passe et écho de ses remous.

## **II. Être citoyen en Haïti, une impossibilité historique**

### **1/ Une histoire entre idéal, espoirs et violences**

Le statut de citoyen est défini dans la Constitution des Etats. Or, 23 constitutions se sont succédées en Haïti depuis 1801. La dernière a été établie en 1987 et amendée en 2011<sup>3</sup>. Sans faire une analyse juridique de ce texte, relevons-en quelques éléments majeurs. Dans le chapitre I, l'article 16 spécifie que "La jouissance, l'exercice des droits civils et politiques constituent la qualité du citoyen" : ces droits civils "fondamentaux" sont développés dans le chapitre II de la Constitution : "L'État a

---

<sup>3</sup> Les textes des différentes Constitutions sont disponibles sur le site de la Digithèque de matériaux juridiques et politiques : <https://mjp.univ-perp.fr/constit/ht.htm>.

l'impérieuse obligation de garantir le droit à la vie, à la santé, au respect de la personne humaine, à tous les citoyens sans distinction, conformément à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme" (article 19) ; "L'État reconnaît le droit de tout citoyen à un logement décent, à l'éducation, à l'alimentation et à la sécurité sociale" (article 22) et "L'État est astreint à l'obligation d'assurer à tous les citoyens dans toutes les collectivités territoriales les moyens appropriés pour garantir la protection, le maintien et le rétablissement de leur santé par la création d'hôpitaux, de centres de santé et de dispensaires" (article 23). Le chapitre III développe les devoirs civiques du citoyen, qui sont "l'ensemble des obligations du citoyen dans l'ordre moral, politique, social et économique vis-à-vis de l'État et de la Patrie" (article 52.1) : il s'agit de respecter la Constitution et les lois bien sûr, de voter aux élections et de défendre son pays si nécessaire, mais aussi de "s'instruire et se perfectionner" ou de "respecter et protéger l'environnement". Ces critères, qui définissent les droits et devoirs du citoyen en Haïti, n'ont jamais été respectés dans l'histoire du pays.

Lors des dictatures duvaliéristes, la violence venant de l'Etat était forte. Pour Hurbon (1987), "si l'État n'est connu par les citoyens que sous le visage de la violence pure, c'est parce qu'il tient les citoyens pour des hommes non sujets de droit et donc pour des esclaves au sens strict" (p.23)<sup>4</sup>. En effet, "L'État et le gouvernement qui font donner la force armée face à des citoyens qui réclament la sécurité, la liberté et des services se comportent comme des maîtres qui ont droit de vie et de mort sur des esclaves" car "l'esclavagisme, qui a duré trois siècles, a laissé intacts, après la disparition du maître, ses réseaux symboliques et imaginaires au cœur de la société haïtienne et de l'État." (p.24). Après la chute Duvalier en 1986, un élan général d'espérance pour une société plus juste fut exprimé, ainsi "[qu']une volonté de reconstruire le lien social sur les bases d'un système démocratique" (Hurbon, 1998, p 218). Mais l'auteur nous explique, dans ce texte prémonitoire, que "La fin de la dictature n'est pas l'instauration automatique de l'état démocratique de droit, mais l'ouverture d'un *no man's land* de l'Etat" (Ibid, p. 219) et l'enthousiasme fut suivi d'un désenchantement : "la formidable énergie qui s'était manifestée dans la lutte contre la dictature n'a jamais pu être réemployée, comme si désormais chacun se repliait sur lui-même, sur ses propres intérêts, à la recherche de sa propre survie et de celle de sa famille, tout horizon collectif, toute vision d'un bien commun ayant littéralement disparu. Ce qui ici apparaît pour le symptôme sinon la réalité elle-même du désenchantement renvoie à la crise du lien social" (Ibid, p. 222).

Depuis, malgré plusieurs gouvernements, tout se passe comme s'il y avait un dialogue de sourds entre deux mondes, celui des élites politiques (et souvent économiques), très minoritaires mais

---

<sup>4</sup> Les traductions des citations du français vers l'anglais ont été faites par les auteurs avec l'aide de XXX, qu'il en soit remercié.

qui dirigent le pays, et celui de la population, abandonnée à son sort en dehors des promesses électorales. Les premiers sont censés représenter les seconds, mais s'occupent surtout de conforter leur position ; quand les seconds, plongés dans des difficultés quotidiennes, ne revendiquent leurs droits et ne rappellent leur existence que lors de virulentes manifestations – bruyantes sur le coup, mais rapidement oubliées. Comme le monde politique ne prend pas en compte le bien-être des populations ou relègue ce dernier en arrière-plan (Lundhal 1983, Trouillot 2003), chacun tente d'assurer sa survie. Pour les uns, il s'agit de garder le pouvoir et surtout la position économique qui leur permet de bien vivre dans le pays, pour les autres de "*Naje pou nou soti*" (nager pour s'en sortir)<sup>5</sup> : "Dans cette dialectique de classe, les motivations sont sociales avec un souci de survie individuelle" (Théodat, 2020 p.7).

## **2/ Une société fragmentée**

Ce fonctionnement est hérité de l'histoire d'Haïti : tout en se révoltant collectivement contre les maîtres lors de la révolution haïtienne, les structures de domination ont été reproduites par les nouvelles élites (Casimir, 2009). La société a continué de se développer sur des systèmes de hiérarchies très perméables liées aux couleurs de peaux (Labelle, 1978 ; Hoffmann, 1990 ; Rogers, 2003), à ceux qualifiés de "en dehors" (les paysans et, par extension, les pauvres des bidonvilles : Barthélémy, 1989), mais aussi à ceux qui "ont" en détenant le savoir (exprimé par l'usage du français et l'éducation), le pouvoir économique (souvent hérité et facilité par la mainmise politique (Etienne, 2007)), ou des rapports de domination genrés (Laëthier, 2016, Trouillot Ménard, 2013). La société demeure donc très hiérarchisée, surtout dans un contexte de prévarication généralisée : les stratégies de survie ou d'évolution y sont assez individualistes (c'est le "chacun pour soi") tout en étant, comme on va le voir, soutenues par des réseaux d'entraide (familiaux et ruraux notamment), et désireuses de créer une sphère de partage commune (Petit-Frère, 2009). Cette coupure entre l'Etat et les citoyens a été qualifiée de "state against nation" (Trouillot 1990) ou de "pays en dehors" (Barthélemy 1989), terme qui rappelle les hiérarchies sociales entre les élites et les *moun sa yo* ("ces gens-là"), les déshérités des bidonvilles ou les paysans pauvres.

Ces hiérarchies internes à la société et cette rupture entre l'Etat et la population aboutissent à un pays fractionné, dans lequel les droits et devoirs de l'immense majorité de la population ne sont pas respectés. Le contexte général haïtien, du moins depuis 2010 et le séisme qui a perturbé l'économie entière du pays (perte de 100% du produit intérieur brut cette année-là : PDNA, 2010), a

---

<sup>5</sup> C'est le Président Préval qui aurait prononcé cette expression lors de son premier mandat (1996-2001) : elle est aujourd'hui jugée méprisante auprès des gens qui doivent se débrouiller par eux-mêmes, sans compter sur l'Etat (Concannon Jr., IJDH, 2006).

provoqué plusieurs bouleversements qui ne permettent pas aux haïtiens de pouvoir mener une vie stable et épanouie. Les conditions politiques, économiques et sécuritaires sont trop faibles pour que les citoyens puissent jouir de leurs droits et on leur demande peu d'assumer leurs devoirs. Par exemple, lors de la dernière élection présidentielle de 2016, Jovenel Moïse fut élu avec 55,67% des voix mais le taux d'abstention était d'au moins 80%. Le vote fut loin d'avoir eu lieu dans les conditions optimales, avec par exemple des votes "zombis", c'est-à-dire de personnes non identifiées. De plus, beaucoup d'haïtiens ne disposent pas de carte d'identité, lesquelles servent aussi de carte électorale : comme il faut souvent payer pour obtenir cette carte (PNUD, 2004), nombre d'entre eux ont été exclus de l'élection. Aujourd'hui, les écoles publiques sont fermées ou de piètre qualité ; les hôpitaux sont vides de matériels comme de médecins ; la police est souvent absente ou engagée auprès des gangs alors même que ces derniers dirigent la loi, allant jusqu'à cambrioler les palais de justice, ouvrir les prisons ou tuer les juges ; les élections sont souvent très contestées et il y a encore, à l'écriture de cet article fin 2022, aucune perspective pour celles qui devraient être organisées suite à l'assassinat du Président en 2021. Ce bref constat, unanimement partagé par les observateurs comme par les citoyens et que la lecture des journaux nationaux quotidiens ne fait que conforter, démontre que la Constitution haïtienne est un absolu qui n'est pas, et ne peut pas pour l'heure, être effectif dans le pays. Un Office de la Protection du Citoyen (OPC) a pourtant été créé par la Constitution de 1987 et inauguré en 1995 : c'est une institution gouvernementale indépendante censée assurer la promotion des droits humains dans le pays, protéger tout individu contre les abus de l'administration publique, contrôler les prisons, etc. Elle organise des conférences et des sessions d'information sur les droits des citoyens, mais est plus devenue un organisme de constat (condamnation des actes des gangs, par exemple) et de sensibilisation et de promotion (par le biais d'événements sur les droits humains : ouvrages, concours, séances d'information, etc.) qu'un organisme qui a les moyens d'une action nationale dépassant le cadre de l'information et de la recommandation.

En outre, l'État s'est à ce point atomisé que la violence s'est diffusée dans l'ensemble de la population. Les structures de domination existent toujours, mais chacun tente de tirer son épingle du jeu, dès lors qu'il réussit à se procurer une arme. La violence n'est plus seulement celle de l'État, de la police, ou la violence symbolique des élites. Elle est celle du voisin, de l'inconnu que l'on croise, du bout de la rue, de la balle perdue. "Aucune nouvelle fondation à la société n'apparaît, aucun nouveau modèle de société n'est trouvé. Chacun est conduit à se replier sur des valeurs individualistes, dans une sorte de deuil de tout avenir collectif." (Hurbon, 1998). Cette rupture entre les droits et les devoirs des citoyens est classique dans les pays en guerre et dans les pays dits "faillis" (Cowen, Gilbert, 2018 ; Saint-Bonnet, 2022).



### III. Les différentes échelles de la citoyenneté au quotidien

#### 1/ L'expression de formes de citoyenneté

Une forme très visible d'expression et de revendication de la citoyenneté prend la forme des manifestations qui animent couramment la vie locale. Cette culture de la manifestation est importante dans le pays : il ne s'agit pas uniquement d'une protestation mais aussi de se montrer en tant que *pèp la* (le peuple), d'autant plus qu'ils se sentent oubliés par l'Etat. Elles sont parfois très organisées (par des partis politiques par exemple) et parfois plus spontanées, et peuvent devenir violentes. Elles réunissent toutefois souvent beaucoup de monde : les gens revendiquent la réouverture des classes, des aides pour contrer l'inflation, un changement du gouvernement et la paix, comme en septembre 2022. Fin 2018, dans un contexte d'un "printemps haïtien" qui s'est depuis démenti (Thomas, 2019), le pays a assisté à une révolte des Petrochallengers (jeunes diplômés ou professionnels notamment) qui demandaient des comptes et ont organisé d'immenses manifestations suite à un scandale majeur de corruption dit "PétoCaribe". Ces protestations ont été très mobilisatrices auprès de l'ensemble de la société, notamment car elles étaient initiées et entretenues à partir de structures sociales locales : l'expression de la citoyenneté - ou, du moins, cet engagement collectif d'expression populaire - n'est pas structurée par l'Etat mais par la culture et la société (Chelsey Kivland, 2017). De manière générale, l'importance des manifestations en Haïti – parfois attisée par les réseaux sociaux – est une incarnation de la résistance des personnes qui veulent apparaître aux yeux du pouvoir en revendiquant leurs droits de citoyens : elles "maintien[nen]t les consciences en éveil" (Théodat, 2020). Les slogans tels que *Nou Tout Fè Youn* (Nous ne faisons qu'un) et la participation de toutes les parts de la population - y compris les plus pauvres - permettent aussi d'exprimer la fierté et l'unité, qui rappelle la résistance à la "communauté internationale" décrite par exemple par Corten et Molina (2015) : "on est pauvre, mais on n'accepte pas d'être interpellé comme pauvre".

Sur la place centrale et populaire de Port-au-Prince située devant le Palais National (qui s'est écroulé en 2010 et n'est toujours pas reconstruit), le Champ de Mars<sup>6</sup>, des "inivèsite popilè" (Universités populaires, ou Universités à l'air libre) ont souvent lieu. Il s'agit de débats ouverts à tous, aux sujets libres, en créole, qui "commentent à l'envie la situation politique et économique du pays" (Mézié, 2019). Le public et les thèmes y sont hétérogènes, et les discussions plus ou moins houleux en

---

<sup>6</sup> Le Champ de Mars, depuis ces derniers mois, est moins animé en raison de l'insécurité : plusieurs personnes y ont trouvé la mort. Le site demeure toutefois un lieu de rassemblement systématique lors des manifestations de Port-au-Prince.

fonction des réactions de la foule et du contexte politique. Les figures tutélaires du pays, et notamment Dessalines, y sont souvent mobilisées : “Pour les participants des débats et des dernières manifestations, ce qui a été commencé par Dessalines doit être terminé, la geste révolutionnaire doit être renouvelée pour achever la libération commencée quelque deux cents ans plus tôt.” (Mézié, 2019).

Au-delà des temps de contestations ou d’expression publique, la citoyenneté s’exprime sous des formes moins collectives – et, par-là, moins nationales – mais néanmoins essentielles. Au quotidien, les familles haïtiennes fonctionnent sur des réseaux de confiance basés sur leur famille, leur voisinage et la religion (Corbet 2012). Les habitants ont l’habitude d’adopter des systèmes d’entraide, comme celui des *konbits*. Il s’agit de travaux collectifs non rémunérés au sein de groupes familiaux ou de voisinage, initialement dans les champs mais aussi, de nos jours, dans les villes. Les personnes sont mobilisées collectivement pour un dessein commun mais peuvent aussi aider plus ponctuellement des individus, sachant que chacun pourra bénéficier de l’aide à un autre moment (Dubuisson 2020). Même les configurations spatiales des habitats, autour des *lakous*, une cour partagée de descendants d’une même lignée, rappellent que la collectivité est une base du quotidien des familles. Bien que plus atomisés en milieu urbain, on retrouve ces caractères socioculturels dans les villes, et en particulier dans les bidonvilles où les gens ont besoin de ces réseaux pour survivre (Corbet 2016, Prince 2021). Par exemple, à travers les quartiers, des réseaux constitués essentiellement de jeunes hommes qui habitent le même territoire et partagent les mêmes opinions et appelés “baz” (bases) s’engagent. Les *baz* peuvent mettre en place des associations sportives, mais aussi des systèmes de protection du territoire. Ces *baz* s’impliquent beaucoup dans les manifestations, en mobilisant, mais aussi en créant les affiches, animant les chants, etc<sup>7</sup>.

## **2/ Les porte-voix de la citoyenneté**

Ce thème de la citoyenneté “au jour le jour”, qui s’organise dans des réseaux de solidarité à une échelle plus petite que celle de l’Etat (lequel l’encombre souvent), est très abordé par les écrivains haïtiens. Le citoyen qui se lève chaque jour pour nourrir sa famille et participer à des activités collectives est le moteur de nombre récits haïtiens, depuis celui du célèbre “Gouverneur de la rosée” de Jacques Roumain (1944), qui décrit le fonctionnement des *konbits*, jusqu’à l’essai, plus récemment, de Lyonel Trouillot (2001). Il analyse les mécanismes d’exploitation et d’exclusion entretenus par l’*elit*

---

<sup>7</sup> Certaines *baz* se sont transformées en gangs, mais ce n’est pas le cas de toutes, car elles sont organisées avec et par les populations. Bien qu’il existe une perméabilité entre les deux, ces *baz* sont à distinguer des groupes de vigilance, qui s’occupent aussi de la protection des quartiers, mais en accord avec la police, et non en autonomie (Edouard R. et al, 2017).

(l'élite), qui atomisent les individus et les poussent à s'identifier à un groupe plutôt qu'à un ensemble : mulâtre, noir, paysan, originaire de telle région... La personne est alors plus membre de ce groupe que d'une communauté nationale, qu'elle ne perçoit pas. Si chacun peut, éventuellement, naviguer d'un groupe à l'autre au cours des parcours biographiques, les structures sont permanentes, ce qui interdit toute "sphère commune de citoyenneté" (Trouillot, 2001) mais entretient les exclusions et un corps social démembré.

La société civile haïtienne, qui a été très valorisée après 1986 en tentant de devenir le socle de la démocratisation (Pierre, 2022), pourrait servir de support à un socle citoyen. Elle se mobilise beaucoup dans des activités qui promeuvent le bien commun, parfois soutenues par des fonds internationaux (notamment par les organes onusiens ou des ONGI). Force est de constater que ses actions sont ponctuelles car le déséquilibre général du pays empêche la plupart des projets d'être menés à bien dans la durée, avec des personnes compétentes et des financements durables. En effet, peu structurée, la société civile est fractionnée en plusieurs acteurs qui agissent à travers le territoire, souvent sans coordination, et qui ne sont pas ou peu pris en compte lors des projets gouvernementaux. Leurs actions peuvent être efficaces mais sont peu soutenues par l'Etat, donc difficilement stables et leur pérennité n'est pas assurée ; on peut en outre leur reprocher de se substituer à l'Etat (comme on reproche aux ONGI, dont elles deviennent parfois un des bras agissants, de le faire) (Saint-Paul, 2012 ; Mathieu et Joseph, 2012 ; Fort et Scheftel, 2009). Un Programme de renforcement de la société civile a d'ailleurs été lancé par l'Agence américaine pour le développement international (USAID) en octobre 2022, ayant pour but d'accroître leur mise en réseau, leur efficacité, mais aussi leur force de proposition envers les acteurs du développement et le gouvernement.

Les journaux haïtiens, enfin, sont très vocaux sur le délitement de l'Etat. Ils dénoncent l'abandon des citoyens et réclament quotidiennement qu'ils soient intégrés au bien commun qu'est censé défendre les responsables politiques : le quotidien historique *Le Nouvelliste*, très diffusé, est un exemple de cet engagement des journalistes et observateurs auprès de la population (Duval 2020). A l'image des soulèvements populaires lors des manifestations, l'implication des artistes et l'engagement des journalistes sont des revendications fortes d'un sentiment d'appartenance et d'une communauté qui partage les mêmes valeurs et veut exister aux yeux des politiques. Comme ils vont au-delà de ce que peuvent faire les familles, trop atomisées et accablées de difficultés, ces porte-voix sont les avocats de la citoyenneté. Ils s'emparent souvent des symboles autour desquels le pays se réunit : le drapeau, omniprésent et porté en écharpe ou sur des vêtements, bannière identitaire forte (Wexler Buzaglo, 2015) dont la devise "L'union fait la force" est censée réunir tous les particularismes

dans la communauté nationale<sup>8</sup> ; ou les figures de Dessalines et du Marron Inconnu, qui réunissent des mémoires plurielles autour de notions sociales historiquement ancrées (Béchacq, 2006). Ces symboles, toutefois, font sens aujourd’hui mais renvoient plus à un regard vers le passé que vers ce qui se crée encore aujourd’hui : un vivre ensemble partagé autour d’un bien commun.

Quant à la diaspora haïtienne, elle s’implique également dans le débat public et fait exister leur pays originel avec beaucoup d’engagement. La part d’Haïtiens qui résident à l’étranger est évaluée à plus d’un dixième de la population sur place (OIM, 2016). Ils y envoient beaucoup de fonds : les flux d’argent de la diaspora représentent 30% du PIB d’Haïti, un record mondial<sup>9</sup>, et sont depuis longtemps essentiels à la survie de nombreuses familles (Cadet, 2022). Leurs retombées économiques pour les ménages haïtiens pauvres dépasseraient celles de toutes les autres politiques nationales et internationales mises en œuvre pour lutter contre la pauvreté (Clemens et Postel, 2017)<sup>10</sup>. La diaspora haïtienne démontre en permanence son attachement au pays d’origine via la valorisation de la culture culinaire et musicale, l’usage du créole, ou l’iconographie (Audebert 2011)), et elle continue de s’impliquer dans les débats via, notamment, des médias spécifiques (Audebert, 2012)). Toutefois, dans le pays, ceux qui ont quitté le pays ont “déserté” et ne sont pas forcément plein de leur “haïtianité” : ils sont exclus, de fait, de l’engagement citoyen tel que ressenti sur place (par exemple dans les universités populaires en plein air : Mézié 2019).

La construction communautaire dans la vie des haïtiens rencontre donc peu l’Etat. Celui-ci s’incarne pourtant par ses manques : école, hôpitaux et infrastructures négligés ; police absente ou dangereuse ; corruption ou incompétence de l’administration, dont les fonctionnaires ne sont pas ou mal payés et qui est noyée dans des chaînes de dysfonctionnement. Les citoyens entretiennent d’autant plus leurs réseaux de base que l’Etat se désagrège : on en arrive même à un “marronage” de l’Etat (terme faisant initialement référence aux esclaves qui fuyaient les plantations et signifie aujourd’hui esquiver, fuir), car il est associé à plus de problèmes que de solutions. Ce comportement est une réponse à l’“Etat marron”, quand c’est l’Etat qui s’isole et échappe en permanence à ses tâches organiques (Péan, 2005).

Entre les manifestations et les débats de rue, entre les voix multiples portées par les médias et une jeunesse âpre à saisir des opportunités qui lui sont pour l’heure refusées, les campagnes et les

---

<sup>8</sup> Le 18 mai est le jour de la Fête du drapeau, lequel fut créé en 1803. C’est un jour férié lors duquel le drapeau et toute l’histoire de sa création, donc de l’indépendance, est fêté.

<sup>9</sup> Voir le site du rapport sur le développement humain de l’UNDP (Programme des Nations unies pour le développement) : <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/>

<sup>10</sup> Consulter également les chiffres de la banque mondiale : <https://data.worldbank.org/indicator/BX.TRF.PWKR.DT.GD.ZS?locations=HT>.

villes haïtiennes ont le cœur battant, et ne s'endorment que lorsque plane la peur : le silence est le signe de la veille, de l'attente (Corbet, 2015). Mais la rumeur qui enfle, les débats multiples, sont bien l'expression de l'existence d'une population désireuse de participer, de s'engager : d'une citoyenneté conquérante, qui demande à exister. A défaut d'être citoyens *de jure*, ils le sont *de facto*, grâce à un ensemble de pratiques comme des réseaux d'échanges participatifs, des revendications discursives, des expressions militantes, des participations aux manifestations ou associations ; bref, à des actes de citoyenneté (Isin, Nielsen, 2008). La société civile se réunit en associations ou le temps de bruyantes protestations, certaines élites intellectuelles se mobilisent et les journalistes plaident la cause de la population, mais il n'y a personne pour les écouter : on ne peut donc pas dire que Haïti est un pays sans citoyens, mais on peut s'avancer sur le fait que ce soit un pays sans Etat.

#### **IV. Une expérience de science citoyenne dans ce contexte**

##### **1/ Un projet de sismo-sociologie inédit en Haïti**

C'est dans ce contexte qu'un groupe de chercheurs, dont les auteurs font partie, a développé deux projets successifs de "science citoyenne" en Haïti. Les sciences citoyennes, souvent qualifiées de "sciences participatives", sont définies dans notre approche par "les formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-scientifiques-professionnels, qu'il s'agisse d'individus ou de groupes, participent de façon active et délibérée" (Houllier et Merilhou-Goudard, 2016 : 12). Cette participation peut prendre différentes formes – de la consultation pour la mise en œuvre des politiques publiques à la collaboration ou à la production de connaissances scientifiques à travers la collection, l'analyse et/ou la diffusion de données (Dias da Silva et al., 2017). Cette démarche présente de nombreux intérêts pour les scientifiques, notamment l'augmentation du champ de collecte de données en termes de distribution spatiale comme en quantité, en intéressant la population à la démarche scientifique, et idéalement en permettant de faire une science plus utile et plus proche des besoins des citoyens (Vohland et al., 2021).

Il existe plusieurs obstacles à l'exercice de la science citoyenne en Haïti. Tout d'abord, la question de l'éducation à la science et à la citoyenneté doit être interrogée. Les sciences sont enseignées du point de vue théorique et peu abordées de manière générale dans le système scolaire haïtien. Les cours ont généralement lieu en français, langue peu ou mal comprise par une grande part de la population (certaines écoles délivrent des cours en créole, mais les ouvrages sont tous en français). La méthode pédagogique passe par l'apprentissage par cœur, dit *jako repèt*, et non par

l'expérimentation et la compréhension des phénomènes. 80% des enseignants en exercice dans les 16 000 écoles du pays (qui accueillent environ 2 millions d'écoliers en temps normal) ne sont pas formés de manière adéquate et "perpétuent un modèle frontal, répétitif et peu inclusif de transmission de la connaissance" (Ambassade de France en Haïti, 2014). Ayant peu de bases, les élèves ont du mal à démêler les différentes croyances en grandissant : croyance populaire, religieuse, influence des réseaux sociaux, etc, s'entremêlent (Samedy, 2016). En dehors des bases de mathématiques et de sciences naturelles, les différentes sciences telles que la physique ou la biologie sont approfondies dans le système secondaire ou supérieur, ce qui ne concerne qu'une minorité d'étudiants. La démarche scientifique est donc peu utilisée dans l'éducation en Haïti, malgré des tentatives comme le projet de la fondation "La Main à la Pâte", basé depuis 2010 autour d'un réseau d'instituteur haïtiens qui créaient et animaient des espaces scientifiques dans les écoles primaires, que le ministère de l'éducation nationale haïtien n'a pas pu pérenniser faute de moyens.

Quant aux programmes d'éducation à la citoyenneté recommandés par le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle autour de l'appréhension des droits et devoirs citoyens ou pour la sensibilisation à la collectivité, ils peu ou mal abordée lors du parcours scolaire (Charles, 2020). Pourtant, l'éducation a un rôle majeur dans le développement de pays, par exemple avec la formation à des gestes environnementaux (Moisset, 2012). Les écoles primaires délivrent des cours "d'instruction civique" grâce aux manuels de la maison d'édition Henri Deschamps qui se déclinent dans la série "Vivre ensemble"<sup>11</sup>. Ces manuels ont progressivement remplacé "J'aime Haïti" (niveau 5ème et 6ème années fondamentales) qui, depuis 1987, formait les élèves à partir d'articles à apprendre par cœur. Il a cessé d'être commercialisé car jugé dépassé, tant sur le fond que la forme pédagogique. Depuis 2014, le Ministère de l'Éducation nationale a demandé à ce que des cours d'Éducation à la citoyenneté (et non plus "d'éducation civique") soient obligatoires dans le programme du secondaire 1 au secondaire 4<sup>12</sup> (Bruny R., 2021). Malgré ces efforts, la qualité des cours dépend souvent de la qualité de l'enseignant, souvent aléatoire et délivrée à peu d'étudiants (taux net de scolarisation (15- 18 ans) de 15% en 2016 (MENFP 2016). En novembre 2022, lors de l'écriture de cet article, la rentrée scolaire d'une grande partie des élèves n'avait toujours pas été effectuée en raison de la situation socio-économique (crise du carburant notamment)<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> "Moi et les autres" (1ère années fondamentale) "Moi et mon pays" (2e année), "Moi, mes droits et mes devoirs" (3e année), "Nous, les enfants d'aujourd'hui" (4ème année) et "Nous, les citoyens de demain" (5e et 6e années). La 6ème année est l'équivalent du CM2 de l'école primaire française et du 5ème grade à l'*elementary school* des USA.

<sup>12</sup> Équivalence du *lycée* en France, *high school* aux USA.

<sup>13</sup> Les écoles privées réussissent à fonctionner grâce à des cours en visioconférence.

Par ailleurs, des problèmes de formations et de financement empêchent l'éducation supérieure de mener des activités de recherche approfondies, malgré la présence de plusieurs Universités (accès à Internet compliqué, conditions de travail difficiles, lieux insécuritaires, salaires faibles, temps des chercheurs privilégié à répondre à des appels d'offres d'ONG, qui ont des moyens, plutôt qu'à de la recherche fondamentale, etc). La communauté scientifique haïtienne a aussi peu l'habitude de l'interdisciplinarité et du partage entre experts et non-experts. Les élites, d'ailleurs, valorisent peu la culture dite "populaire" incarnée par le créole (devenu langue nationale seulement en 1987), le vodou, des habitudes sociales qui renverraient à l'ignorance, ou la ruralité (Trouillot, 2001). Reconnaisant la division entre l'élite intellectuelle et les non instruits (qui constituent une part importante de la population haïtienne), nous pourrions supposer que le premier groupe n'accorde pas de valeurs à la participation du second, perpétuant les différences et l'inclinant peu à mettre en œuvre des démarches de sciences-participatives. Cette non-inclusion des différentes couches sociales dans l'enquête, qui a pour conséquence de les rendre encore plus hermétiques, est une incarnation d'une forme de mépris social (Corten, 2011) - l'une des pires insultes en Haïti c'est "nèg sòt" (ignorant).

Le projet de science-citoyenne mis en œuvre par l'équipe des projets S2RHAI puis OSMOSE utilise comme support des petits sismomètres bon marché (les RaspberryShake, dits "RS") qui, depuis 2019, font des relevés en temps réel des mouvements du sol. Ils sont installés chez des citoyens volontaires (des "hébergeurs") à travers le pays. De petite taille, les RS demandent une installation simple et peu d'entretien, mais nécessitent toutefois l'électricité et une connexion Internet, ce qui crée un biais dans la sélection des hébergeurs. Ces derniers font partie d'un groupe Whatsapp partagé avec les scientifiques sur lequel ils peuvent échanger, poser leurs questions ou transférer des informations. Un site internet, <https://ayiti.unice.fr/ayiti-seismes/#/>, présente le projet et recueille les données des sismomètres. Le système d'information LastQuake développé par le Centre Sismologique Euro-Méditerranéen a également été traduit en créole afin de rendre accessible les informations concernant les séismes ressentis dans le pays (Bossu et al. 2018).

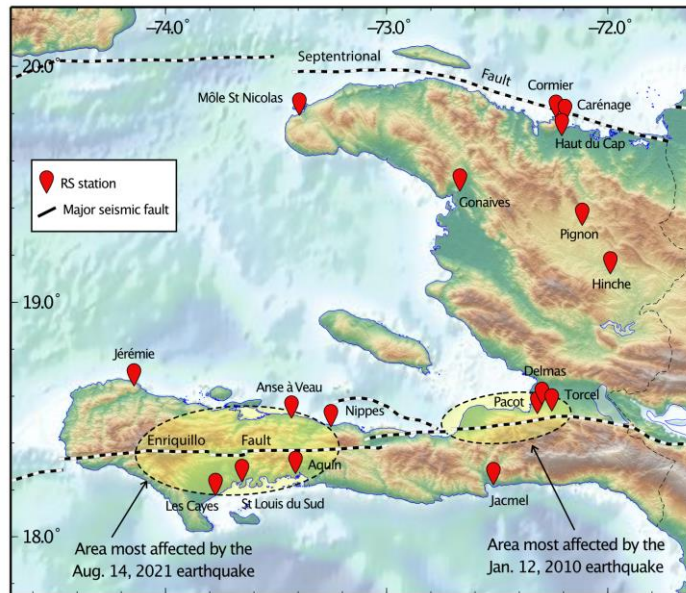
Notre approche de l'engagement citoyen est apparue quand l'équipe scientifique a cherché à comprendre d'où venait la motivation des hébergeurs de RS à participer activement au projet. Elle n'était pas pécuniaire : nous avons fait le choix de ne pas les payer. D'une part, cette demande a été très peu exprimée : dès le départ, l'implication des hébergeurs dans le projet se base sur le volontariat. Le fait que ce soit les scientifiques qui ont apporté les RS et ont expliqué leur installation et leur fonctionnement, ainsi que la communication toujours entretenue via le groupe WhatsApp, accroît aussi une relation d'échange et de confiance qui dépasse un cadre plus utilitariste de la méthode. D'autre part, un financement aurait incliné les personnes à participer plus pour la rémunération que

pour un intérêt scientifique ou autre. Cette spécificité, dans un pays où la rémunération a souvent été utilisée comme un moyen - voire un prétexte - d'agir avec les populations (notamment de la part des ONG (Carruth, Freeman, 2021)), est une originalité qui fonctionne très bien. Il s'agit bien de ne pas faire ce projet dans une logique de régime d'aide (Lavigne Delville 2017) mais de co-construction, malgré toutes les limites identifiées.

Les chercheurs haïtiens et français du projet, issus de disciplines variées en géoscience comme en sciences humaines et sociales, étudient les résultats des sismomètres ainsi que les interactions entre les hébergeurs, les interprétations données aux séismes ou les modes de prévention du risque. S'il existe actuellement 15 sismomètres citoyens de ce type fonctionnels en Haïti (Figure 2), notre objectif est d'augmenter leur nombre à 50 dans les deux années à venir. Ce système citoyen à faible coût, complété par les sismomètres "professionnels" de la région, a déjà fait ses preuves, notamment pour le suivi des répliques du séisme de magnitude 7,2 du 14 août 2021 (Calais et al., 2022). Au-delà de ces aspects techniques, cette expérience vise aussi à engager les "sismo-citoyens" dans une démarche scientifique, à comprendre leurs motivations, à déterminer les facteurs qui peuvent maintenir leur adhésion au projet, et à co-construire avec eux des contenus et outils d'information sur le risque sismique qui soient les plus pertinents possibles pour eux. L'imbrication est donc très forte entre les volets sismologiques et sociologiques du projet, qui se nourrissent l'un de l'autre.

Figure 2: Carte de localisation des stations Raspberry Shake en Haïti au moment des entretiens (en rouge) et installées par la suite (en jaune), au 24 octobre 2021. Les régions touchées par les séismes de 2010 et 2021 sont indiquées approximativement par des ellipses jaunes.





Copyright: The authors.

## 2/ Des limites scientifiques et éthiques

En s'adressant à une partie des habitants, en faisant évoluer le projet avec eux, l'équipe leur a permis de participer, à moyen ou long terme, au bien commun. Et, donc, d'exercer un de leur rôle de citoyen. Notre expérience de science-citoyenne nous a également montré qu'une petite fraction de citoyens pouvait s'intéresser à la démarche scientifique et augmenter leur compréhension du risque (Corbet et al...). On ne peut toutefois pas généraliser ni les résultats ni le projet, car il n'est pas certain que les constats seraient identiques avec d'autres franges de la population, moins aisées et moins éduquées par exemple. Autre exemple : pour les sismologues, positionner plusieurs RS à proximité n'aurait pas un grand intérêt, alors que les équipes SHS seraient moins handicapées car elles savent que dans un même lieu, des couches sociales se côtoient mais ne se rencontrent peu.

Au-delà de cette limite de représentativité, il faut aussi penser à l'avenir de notre projet : s'il n'y a pas de relais quand OSMOSE se termine, car les institutions locales ne sont pas assez fortes pour assurer une continuité universitaire, financière et politique, qu'en restera-t-il ? Cette question du futur amène à se demander, dans une perspective éloignée, si le projet aura dépassé le cadre d'une science citoyenne dans laquelle l'intégration du citoyen n'est qu'expérimentale. En effet, la démarche de science citoyenne a fait "exister" le citoyen, en lui donnant un rôle actif, impliqué, co-constructeur. Mais une fois le projet terminé, cette valorisation peut s'éteindre d'elle-même, ce qui pose la question de l'éthique à long terme envers les populations qui participent ou ont des attentes envers le projet

et ses résultats. Cela pose également la question de la pérennité des projets scientifiques, surtout quand ils se consacrent à des questions impliquant le temps long, tels que les phénomènes sismiques.

Ainsi, les espoirs qui ont été soulevés par notre enquête sont de différents ordres : une meilleure connaissance des failles sismiques en Haïti, la formation de jeunes collègues (ce qui répond un peu à une de nos questions préalables sur l'utilité et le devenir du projet), des recommandations sur la prévention du risque, la prise en compte de ces problèmes par les politiques pour mieux prévenir le risque, mieux construire des bâtiments, mieux organiser des secours, etc. L'investissement et la participation à une communauté scientifique et citoyenne des hébergeurs de RS a été forte – on a déjà relevé leur enthousiasme - mais on peut craindre qu'elle ne soit qu'éphémère, et donc décevante.

Du point de vue de la sismographie, les données des RS sont - et continueront d'être - très importantes pour une meilleure compréhension des failles et du risque sismique dans le pays étant donné la difficulté structurelle d'y installer un réseau sismologique "professionnel" fiable et maintenable. Les personnes qui ont travaillé dans le projet, en Haïti comme en France, ont pu enrichir leurs connaissances et savoir-faire. Les articles académiques ou plus grand public qui émergent de ces efforts laisseront une trace - même s'ils ne seront pas forcément lus par les sismo-citoyens. Quant à l'implication citoyenne, on peut projeter qu'elle laisse des souvenirs d'une possibilité, même ponctuelle, et pourquoi pas qu'elle déteigne sur d'autres domaines d'expression de la citoyenneté (animation scientifique, expression des besoins auprès des autorités, etc.).

## **V. Conclusion**

Bien que les Haïtiens restent "engagés" pour leur pays en s'organisant par des associations, en manifestant leur désir de participer à la vie commune, en animant des liens d'entraide à petite échelle, etc., ils n'ont pas les moyens de mettre en œuvre cet "engagement". Face au cloisonnement entre Etat et citoyens, et étant donné la capacité de ces derniers à s'adapter grâce à des réseaux de petite échelle, la science peut-elle être un repère utile, voire un vecteur de changement, même minime ?

Dans un pays qui ne garantit pas les droits des citoyens et ne peut satisfaire leurs besoins, le défi de la citoyenneté est grand. Y conduire un projet scientifique sans prendre en compte cette spécificité peut amener à passer à côté de très nombreux enjeux. On pourrait certes faire de la science citoyenne en se contentant de distribuer des RS : les hôtes seraient alors le support d'une procédure, des facilitateurs pour effectuer des relevés. Or, la méthode de la science citoyenne ne doit pas être un

moyen de légitimer un programme qui aurait pu se faire sans la présence des habitants. Pour éviter cette échéance, le projet doit être pensé dès le début avec les habitants, mais aussi prendre garde à tenir compte de leurs avis et de leurs demandes d'évolutions, mais aussi de leurs demandes d'informations (quelles attentes, quels supports, etc.). Les hébergeurs sont des membres du projet autant récepteurs que acteurs. Leurs échanges via le groupe WhatsApp, leurs avis ou leurs recommandations sont pris en compte au même titre que les relevés sismologiques que les RS fournissent. Le projet évolue donc par eux et avec eux. Cette perspective, imaginée dès le début, évite aussi une échéance assez commune dans certains projets de sciences participatives : elle évite que leur méthode soit en fait un moyen de répandre des modes de faire ou des thèses occidentales, comme cela a été reproché aux organisations de la société civiles, trop hétérogènes et mal structurées, qui auraient été manipulées ou contraintes à suivre des directives - pour des raisons budgétaires notamment (Pierre, 2022). C'est justement l'attention portée aux comportements et perceptions des hébergeurs et de leur environnement qui nous permettent de comprendre leur vision de la citoyenneté mais aussi la façon dont le projet, à travers une approche scientifique, permet d'ancrer cette question et de leur redonner une partie de leur pouvoir de citoyen. Par ailleurs, considérer "les citoyens" comme un groupe uniforme et hégémonique, quasiment en autonomie du contexte social ou de l'Etat, serait oublier les spécificités socio-historiques locales : la présence de sociologues, philosophes, anthropologues haïtiens et français dans notre projet permet de nuancer et de rappeler les diversités et évolutions spécifiques à Haïti, et de ne pas évincer les rapports de classe et de hiérarchies telles que décrites dans cet article. Cette perspective s'envisage aussi entre les scientifiques : dans OSMOSE, beaucoup de réunions réunissent les chercheurs SHS et ceux des géosciences, afin de partager les connaissances et de rappeler à chacun que le socle de l'étude est composé tant des RS que de ceux qui les accueillent et de la société qui les entoure.

Ces premières conclusions incitent les chercheurs à continuer de s'appuyer sur les bases locales de la fabrique de la citoyenneté : que ce soit par les voies classiques, comme développer des partenariats avec les écoles (ce qui est prévu dans la suite du projet OSMOSE), ou que ce soit par des réseaux ultra-locaux ou des associations (fondées sur les *konbits* ou les *baz* par exemple), les réseaux sociaux, les universités, etc. C'est donc à cette échelle que le projet peut se développer : celle où la science citoyenne implique une relation minimisant les intermédiaires entre la science et les citoyens ou les formes de base de la société. En effet, minimiser les intermédiaires entre les acteurs permet de favoriser les relations de confiance et de renforcer les citoyens dans leurs prérogatives, mais aussi de rappeler aux scientifiques que la base de leur travail - et sa finalité - est bien la population locale, ses compétences, et son implication active.

Ce constat apparaît également via un biais indirect mais évocateur : dans l'ensemble de nos relations avec les hébergeurs, les ONG ne sont quasiment jamais citées. Pourtant, ce terme-valise est souvent très utilisé en Haïti, tant les acteurs de la solidarité internationale, très nombreux et perçus de manière indistincte, se sont imposés sur la scène locale. Les ONG sont omniprésentes en Haïti, parfois depuis des décennies. Beaucoup sont arrivées suite à des catastrophes telles que les inondations de Gonaïve en 2004, mais c'est bien suite au séisme de 2010 que des centaines d'ONG internationales se sont mises en action sur l'île, intervenant parfois initialement sur un temps court, mais demeurant sur place, soit que l'urgence est continue, soit qu'elles s'inscrivent dans des projets de développement. L'État a souvent été affaibli dans les efforts de reconstruction du pays, soit parce qu'il n'avait pas les moyens humains et financiers, soit parce que les ONG devaient répondre à un cahier des charges qui ne le prenait pas en compte (Katz, 2016 ; Martel, 2012). En effet, "les ONG internationales se sont appropriées [des périmètres d'action et des légitimités], faute d'État ou en présence d'un État suscitant la méfiance" (Armagnague-Roucher, 2018). L'omniprésence des organismes de solidarité, Onusiens ou ONG, mais aussi les jeux politiques internationaux, sont souvent qualifiés en Haïti de "communauté internationale" – terme peu clair mais alimentant une grande méfiance car beaucoup d'Haïtiens pensent que cette communauté ne travaille pas pour le bien du pays mais pour des intérêts cachés - en particulier "les ONG", qui n'ont pas de légitimité démocratique (Sauveur 1997 ; Lombart, Pierrat, Redon, 2014). L'absence de citation des ONG internationales de nos correspondants, alors qu'elles incarnent pourtant un "État social parallèle" (Le Naëlou, 2004) dans le pays en finançant des écoles, des hôpitaux, ou la reconstruction de routes, devra être questionnée lors de nos futures recherches. De plus, les premiers entretiens spécifiques sur la citoyenneté auprès de différents groupes (hébergeurs mais aussi groupes générationnels) nous laissent supposer que les ONG, jamais citées, n'apparaissent pas comme facteurs d'expression de la citoyenneté.

Faire de la science participative et constater que les participants y adhèrent en tant que citoyens ne doit pourtant pas donner l'illusion à l'équipe scientifique qu'ils *créent* de la citoyenneté : "Le processus de citoyennisation, compromis par des conditions d'existence précaires de la majeure partie de la population, ne conduit donc pas à la construction sociopolitique d'une "citoyenneté effective"<sup>14</sup>" (Pierre 2022, p33). Toutefois, l'équipe de recherche ne s'attendait pas à ce que le projet fasse à ce point exister les hébergeurs de RS en tant que citoyens (Corbet et al., à paraître). Se mettre à disposition des scientifiques est interprété comme une mise à disposition pour le pays, le "développer" (Bovaird, Loeffler, 2012) : en somme, une façon de participer à sa vie collective, au bien public. C'est une collaboration à la connaissance qui s'intéresse moins aux courbes dessinées par le

---

<sup>14</sup> La citoyennisation est le processus qui mène à se sentir appartenir à un groupe qui les dépasse, celui des citoyens (Tully 2002).

sismographe qu'à ce que les scientifiques, mais aussi les décideurs politiques, peuvent décider pour la population haïtienne. De ce fait, la science est citoyenne dans sa méthodologie, car le citoyen y fait la science, mais la science citoyenne fait avant tout *exister* le citoyen, car il y joue un rôle dans un pays qui lui dénie droits et devoirs.

### **Bibliographie :**

Ambassade de France en Haïti (2014). *Qualité de l'éducation : formation des maîtres, publié le 26/4/2014*, en ligne : <https://ht.ambafrance.org/Qualite-de-l-education-formation#:~:text=En%20Ha%C3%Afti%2C%2080%25%20des%20enseignants,de%20transmission%20de%20la%20connaissance>.

Armagnague-Roucher, M. (2018). Le rôle des « jeunesses des rues » au Cap-Haïtien. *Revue internationale des études du développement*, 234, 77-98. <https://doi.org/10.3917/ried.234.0077>

Audebert, C. (2011). La diaspora haïtienne : vers l'émergence d'un territoire de la dispersion ?. In C. A. Célius (dir.), *Le défi haïtien : économie, dynamique sociopolitique et migration*, Paris (pp. 193-212). Paris, L'Harmattan.

Audebert, C. (2012). *La diaspora haïtienne. Territoires migratoires et réseaux transnationaux*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Barthélémy G. (1989). *Le Pays en dehors*. Québec, Cidhica.

Béchacq D., (2006). Les parcours du marronnage dans l'histoire haïtienne : entre instrumentalisation politique et réinterprétation sociale. *Ethnologies*, 28 (1), 203-240. <https://doi.org/10.7202/014155ar>

Bossu, R., Roussel, F., Fallou, L., Landes, M., Steed, R., Mazet-Roux, G., Dupont A., Frobert L., Petersen L. (2018). LastQuake: From rapid information to global seismic risk reduction. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, Vol. 28, 32-42. <https://doi.org/10.1016/j.ijdr.2018.02.024>

Bovaird, T., Loeffler, E. (2012). From engagement to co-production: The contribution of users and communities to outcomes and public value. *Voluntas*, 23 (4), 1119–1138. <https://doi.org/10.1007/s11266-012-9309-6>.

Bruny, R. (2021). *'J'aime Haïti' est officiellement mort!*. AyiboPost. <https://ayibopost.com/jaime-haiti-est-officiellement-mort/> consulté le 03/11/2022.

Cadet, Raulin L. (2022). *Étude rétrospective sur les transferts de fonds de la diaspora haïtienne : Perspectives pour une remobilisation vers le financement du développement durable d'Haïti*. Programme des Nations Unies pour le Développement, Port-au-Prince.

Calais, E., Boisson, D., Symithe, S., Prépetit, C., Pierre, B., Ulyse, S., Hurbon, L., Gilles, A., Théodat, J-M., Monfret, T., Deschamps, A., Courboux, F., Chèze, J., Peix, F., Bertrand, E., Ampuero, J-P., Mercier de Lépinay, B., Balestra, J., Berenguer, J-L., Bossu, R., Fallou, L., Clouard, V. (2020). A

Socio-Seismology Experiment in Haiti, *Frontiers in Earth Science*, vol. 8, URL : <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/feart.2020.542654>,  
<https://doi.org/10.3389/feart.2020.542654>

Carruth, L., Freeman S. (2021). *Aid or exploitation?: Food-for-work, cash-for-work, and the production of "beneficiary-workers" in Ethiopia and Haiti*. *World Development*, Volume 140, 2021, <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2020.105283>

Casimir J. (2009). *Haïti et ses élites : l'interminable dialogue de sourds*. Port-au-Prince: Université d'Etat d'Haïti.

Charles, J-M. (2020). *Représentations professionnelles des enseignants, de leurs rôles dans l'éducation à la citoyenneté et analyse de leurs pratiques à l'école fondamentale en Haïti* ). ISTEAH (Thèse de doctorat).

Clemens M-A., Poste H. (2017). Temporary work visas as US-Haiti development cooperation: a preliminary impact evaluation, *IZA Journal of Labor and Development*, 6(1), 4. <https://doi.org/10.1186/s40175-016-0070-x>.

Concannon, B. Jr., (2006, 7 mars). *Naje pou soti*. IJDH. [http://haitiaction.net/News/BC/3\\_7\\_6/3\\_7\\_6.html](http://haitiaction.net/News/BC/3_7_6/3_7_6.html)

Corbet, A. (2012). *Communautés et approche communautaire en Haïti*. Groupe URD.

Corbet, A. (2015). *Jours (trop) tranquilles à Port-au-Prince*. Blog Lamenparle. <https://lamenparle.hypotheses.org/195> consulté le 03/11/2022.

Corbet, A. (2016). Community After All? An Inside Perspective on Encampment in Haiti. *Journal of Refugee Studies*, Oxford University Press (OUP), 29 (2), 166-186. <https://doi.org/10.1093/jrs/fev022>.

Corbet, A., Fallou, L., Calixte, N., Hurbon, L., Calais, E. (à paraître). From a seismological network to a socio-seismological one: a citizen science experiment in Haïti to reduce seismic risk. Analysis of a "small box" that can do a lot, *Citizen Science: Theory and Practice*.

Corten, A. & Molina, V. (2015). Le « mauvais sujet » de l'aide humanitaire en Haïti : relance de l'imaginaire social. *Politique et Sociétés*, 34(3), 59–79. <https://doi.org/10.7202/1034777ar>

Corten, A. (2011). *L'État faible. Haïti et République dominicaine*. Montréal: Les Éditions Mémoire d'encrier.

Cowen, D., et E. Gilbert, éd. (2008). *War, citizenship, territory*. UK: Routledge.

Dias da Silva, P., Heaton, L., Millerand, F. (2017). Une revue de littérature sur la «science citoyenne» : la production de connaissances naturalistes à l'ère numérique. *Natures Sciences Societes*. 25(4), 370-380.

Dubuisson, D. E. (2020). We Know How to Work Together. *Journal of Haitian Studies*, 26.2: 54-80. <https://doi.org/10.1353/jhs.2020.0012>.

Duval, F. (2020, 20 Octobre). *Voir mourir un pays...* Le Nouvelliste. <https://lenouvelliste.com/article/232322/voir-mourir-un-pays>.

Duval, F. (2021, 26 août). *L'exception Digicel*. Le Nouvelliste. <https://lenouvelliste.com/article/231258/lexception-digicel>.

Fort J., Scheffel H. (2009). Les bailleurs de fonds et la société civile en Haïti. Note d'analyse IRG / AFD, en ligne : [http://www2.institut-gouvernance.org/IMG/pdf/Atelier\\_AFD\\_-\\_note\\_HAITI\\_-\\_Final.pdf](http://www2.institut-gouvernance.org/IMG/pdf/Atelier_AFD_-_note_HAITI_-_Final.pdf)

Hoffmann, L-F. (1990). *Haïti: couleurs, croyances créole*. Port-au-Prince, Henri Deschamps.

Houllier, F., Merilhou-Goudard, J.-B. (2016). *Les sciences participatives en France. État des lieux, bonnes pratiques et recommandations*. Rapport Paris, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. 10.15454/1.4606201248693647E12

Hurbon L. (1987). *Comprendre Haïti. Essai sur l'Etat, la nation, la culture*. Paris: Les Éditions Karthala.

Hurbon L. (1998). Démocratisation, identité culturelle et identité nationale en Haïti, *Pouvoirs dans la Caraïbe*, 10, consulté le 14 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/plc/602> ; <https://doi.org/10.4000/plc.602>.

Insin E. and Nielsen G. (dir.) (2008). *Acts of Citizenship*. Londres, Zed Books.

Katz J. (2014). *The Big Truck That Went By: How the World Came to Save Haiti and Left Behind a Disaster*. New York, St Martin's Press.

Kivland, C. (2017). Street Sovereignty. Power, Violence, and Respect among Haitian Baz. In R. Maguire, et S. Freeman (eds.), *Who Owns Haiti ? People, Power and Sovereignty* (pp. 140-165). Gainesville, University Press of Florida.

Labelle M. (1978). *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal.

Laëthier, M. (2016). Emploi domestique et travail identitaire chez les femmes haïtiennes : bonnes en Haïti, femmes de ménage en Guyane, *Autrepart*, vol. 80, no. 4, 2016, 69-87. <https://doi.org/10.3917/autr.080.0069>.

Lavigne Delville, P. (2017). Pour une socio-anthropologie de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide', *Anthropologie & développement*, 45 : 33-64. <https://doi.org/10.4000/anthropodev.542>.

Le Naëlou, A. (2004). Pour comprendre la professionnalisation dans les ONG : quelques apports d'une sociologie des professions. *Revue Tiers Monde*, 180, 773-798. <https://doi.org/10.3917/rtm.180.0773>

Lucien G-E. (2010). Considérations sur la saison cyclonique dévastatrice de septembre 2008 en Haïti : De l'importance des actions majeures dans une perspective de durabilité. *Études caribéennes*, 17, consulté le 22 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/4851>. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.4851>

Lundhal, M. (1983). *The Haitian Economy: Man, Land and Markets*. London and Canberra, Croom Helm.

Marie L., Kevin P. and M. Redon (2014). Port-au-Prince : un «projectorat» haïtien ou l'urbanisme de projets humanitaires en question, *Cahiers des Amériques latines*, 75, 97-124. <https://doi.org/10.4000/cal.3142>.

Martel A. (2012). La coordination humanitaire comme lieu d'exclusion et d'affaiblissement des capacités locales ? *Revue Humanitaires en Mouvement*, Groupe URD, mars, p. 15-19.

Mathieu, P. et Joseph, A. P-P. (2012). *La Société civile en Haïti aujourd'hui : quelles perspectives*.

[https://www.academia.edu/36611447/La\\_Soci%C3%A9t%C3%A9\\_civile\\_en\\_Ha%C3%Afti\\_aujourd'hui\\_quelles\\_perspectives](https://www.academia.edu/36611447/La_Soci%C3%A9t%C3%A9_civile_en_Ha%C3%Afti_aujourd'hui_quelles_perspectives)

MENFP (Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle) (2014). *Résultat du recensement scolaire 2015-2016*. Rapport en ligne : [https://fne.gouv.ht/wp-content/uploads/2020/02/rapport\\_recensement\\_scolaire00\\_25\\_05\\_17\\_vf.pdf](https://fne.gouv.ht/wp-content/uploads/2020/02/rapport_recensement_scolaire00_25_05_17_vf.pdf)

Mézié N. (2019), Être Haïtien en Haïti : protestation et appartenance dans les débats sur le Champ de Mars à Port-au-Prince, *L'Espace Politique* [En ligne], 38,2, consulté le 19 septembre 2022. URL: <https://journals.openedition.org/espacepolitique/6952>. <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.6952>.

Moisset, J. (2012). L'éducation pour tous : priorité des priorités. In J. Rainhorn (Ed.), *Haïti, réinventer l'avenir* (p.309-324). Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme. doi :10.4000/books.editionsmsmsh.8371

MPCE (Ministère de la Planification et de la coopération externe, Gouvernement d'Haïti) (2021). *Évaluation Post-Désastre en Haïti : Séisme du 14 août 2021 dans la péninsule sud*. En ligne <https://reliefweb.int/report/haiti/valuation-post-d-sastre-en-ha-ti-s-isme-du-14-ao-t-2021-dans-la-p-ninsule-sud>

OIM (Organisation Internationale pour les migrations, UN) (2015). *Migration en Haïti : profil migratoire national 2015*.

OMS (Organisation Mondiale de la Santé) (2011). *La réponse sanitaire au tremblement de terre en Haïti. Janvier 2010*.

PDNA (Évaluation des besoins post catastrophe) (2010). *Haïti Earthquake PDNA Post-Disaster Needs Assessment : Assessment of damage, losses, general and sectoral needs, 2010, Government of Haïti*. URL : <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-earthquake-pdna-assessment-damage-losses-general-and-sectoral-needs-annex-action> [consulté le 31 décembre 2021].

Péan, L. J-R. (2005). *L'état marron, 1870-1915 Volume 2 de Haïti: économie politique de la corruption*. Paris: Maisonneuve et Larose

Petit-Frere, D. (2009). Re-construire l'identité Haïtienne : entre individualisme et collectivisme, *Journal of Haitian Studies*, 15(1/2), 350–356.

Pierre, S. K. (2022). Gouverner l'espace associatif par l'instrumentation participative : société civile, participation et citoyenneté en Haïti, *Revue Temporalités Et Sociétés*, 1(1-2), 7–44.

PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) (2004). *La vulnérabilité en Haïti : Chemin inévitable vers la pauvreté ?*. Rapport national sur le développement humain – Haïti.

Prince N. (2021). *Fabrication des bidonvilles dans les pays du Sud, jeux d'acteurs et modalités d'habiter. Le cas du quartier de Canaan (Port-au-Prince-Haïti)*. Thèse de doctorat Architecture, aménagement de l'espace, Université de Lyon (France) et Université Quisqueya (Port-au-Prince).

Roberson, E., Dandoy A., Corbet, A., Chérizard, Y., Jean-Louis, K., Velcy, J. (2017). *Le vigilantisme en Haïti : Manifestations des formes non étatiques de protection dans un contexte de crise humanitaire en milieu urbain*. Oxfam-IIED.



Rogers D. (2003). De l'origine du préjugé de couleur en Haïti, *Outre-Mers*, T. 90, n° 340-341, 83-101. <https://doi.org/10.3406/outre.2003.4045>.

Saint Paul, J. E. (2012), La société civile haïtienne à l'épreuve d'une crise humanitaire. In J. Rainhorn (Ed.), *Haïti, réinventer l'avenir*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Saint-Bonnet, F. (2022). La citoyenneté de crise. *La Revue des droits de l'homme*, 22. <https://doi.org/10.4000/revdh.15553>. consulté le 03 novembre 2022.

Samedy, J-B. M. (2016). Savoirs traditionnels et savoirs scientifiques, *Haïti Perspectives*, vol. 4, n°4, 18-24.

Sauveur P-E. (1997). *Haïti, l'invasion des ONG*. Montréal: Les Éditions du CIDIHCA.

Sauveur P-E. (2007), *L'énigme haïtienne : Échec de l'État moderne en Haïti*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Théodat J-M. (2020), Haïti : la fin du citoyen et l'avènement de l'individu 2.0, *EchoGéo* [Online], Sur le Vif, consulté le 12 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/18352>. <https://doi.org/10.4000/echogeo.18352>

Thomas, F. (2019, 25 février). *Haïti, le scandale du siècle : le sens de la révolte*. <https://www.cetri.be/Haiti-le-scandale-du-siecle-3-le?lang=fr>.

Trouillot L. (2001). *Haïti, (re)penser la citoyenneté*. Port-au-Prince, Éditions Haïti Solidarité Internationale.

Trouillot Ménard, É. (2013). L'éducation en Haïti: inégalités économiques et sociales et question de genre. La femme dans l'enseignement supérieur, *Haïti perspectives* 2.3, 35-39.

Trouillot M-R. (1990)., *Haiti, State against Nation: The Origins and Legacy of Duvalierism*. New York, Monthly Review Press.

Tully, J. (2002). The Unfreedom of the Moderns in Comparison to Their Ideals of Constitutional Democracy, *Modern Law Review* 65 (2), 204-228. <https://doi.org/10.1111/1468-2230.00375>

UNDP (Programme des Nations unies pour le développement) (2017). *Évaluation des besoins post-catastrophe pour le cyclone Mathieu*. En ligne : <https://www.undp.org/fr/haiti/publications/%C3%A9valuation-des-besoins-post-catastrophe-pour-le-cyclone-mathieu>

Verlin J. (2014). Haïti : État failli, État à (re)construire, *Cahiers des Amériques latines*, n° 75, 25-40. <https://doi.org/10.4000/cal.3093>

Vohland, K., Land-Zandstra, A., Ceccaroni, L., Lemmens, R., Perelló, J., Ponti, M., Samson, R., Wagenknecht, K. (2021). The Science of Citizen Science. *Springer*, <https://doi.org/10.1007/978-3-030-58278-4>, En ligne : [https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/46119/2021\\_Book\\_TheScienceOfCitizenScience.pdf?sequence=1](https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/46119/2021_Book_TheScienceOfCitizenScience.pdf?sequence=1)

Walker, D. W., Smigaj, M., and Tani, M. (2021). The benefits and negative impacts of citizen science applications to water as experienced by participants and communities. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Water*, 8(1), 1488. <https://doi.org/10.1002/wat2.1488>

Wexler Buzaglo I. (2015). Les symboles historiques et culturels dans les dessins des enfants des rues : l'identité collective comme ressource conative d'appel psychique groupal, *Haïti Perspectives*, vol.4, n°1, 23-26.